

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement (CÉ)** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 16 mars 2023, à 18 h, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Andrée-Anne Dubois, Geneviève Gauthier-Ferland, Marlène Plamondon ainsi que M. Éric Foster et M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Sarah Boulianne, Anne-Isabelle Paquet et Natacha Savard

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Marie-Hélène Gagnon et Cathie Paquet (retard)

Autres présences :

- M. Martin Savard (directeur)
- Nathalie Laprade (membre de la communauté)

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland déclare la séance officiellement ouverte à 18 h et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-2022-2023-39

Il est proposé par M. Éric Foster que l'ordre du jour soit adopté avec la modification demandée.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 2 février 2023

CÉ-2022-2023-40

M^{me} Andrée-Anne Dubois propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 2 février 2023 avec les modifications mentionnées durant la discussion.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

M. Éric Foster effectue les suivis du procès-verbal.

5. Droit de parole au public

Personne ne s'est présenté à la séance.

6. Activité de reconnaissance aux bénévoles

M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland mentionne que la soirée de reconnaissance aux bénévoles aura lieu le jeudi 15 juin, à 17 h, au Cartier resto Bar. Un montant de 25 \$ sera déduit de la facture de chaque bénévole présent à la soirée.

CÉ-2022-2023-41

M. Éric Pelletier propose l'adoption de ce qui est mentionné précédemment.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Sortie éducative

M. Martin Savard annonce que M. Vincent Roy, enseignant en éducation physique, se rendra avec les 3 classes de 5^e année, le mardi 30 mai, au centre de Ski de St-Raymond, afin de jouer au disc-golf. Les frais de cette sortie seront assumés par le budget du projet À l'école, on bouge !

CÉ-2022-2023-42

M^{me} Andrée-Anne Dubois propose que les élèves de 5^e année puissent vivre la sortie au centre de Ski de St-Raymond.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Journée pédagogique du vendredi 19 mai 2023

M^{me} Marie-Hélène Gagnon explique que la journée pédagogique du vendredi 19 mai 2023 prévue à l'Aquarium de Québec a été annulée et remplacée par une activité nommée la Baleine Nomade. Le coût de la journée pédagogique passe donc de 17 \$ à 8,75 \$. L'activité se déroulera à l'école.

CÉ-2022-2023-43

M. Éric Foster propose que la journée pédagogique prévue à l'aquarium soit annulée et remplacée par l'activité offerte par la Baleine Nomade.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Reconnaissance de l'engagement parental

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

CÉ-2022-2023-44

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Hélène Gagnon, appuyé par M^{me} Andrée-Anne Dubois ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2023 et de remettre des prix de la catégorie Mérite à M^{mes} Cloé Sleigher et Angelica Gagnon.

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le vendredi 30 juin.

Proposition adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze vise à honorer des parents qui, par leur engagement, par leur influence et par leurs réalisations, ont contribué de manière significative dans les instances de participation parentale des écoles de du centre de services scolaire ou au comité de parents ;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du centre de services scolaire ;

CÉ 2022-2023-45

IL EST PROPOSÉ par M. Éric Foster, appuyé par M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du comité de parents

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2023 et de remettre un prix de la catégorie Bronze à M^{me} Marlène Plamondon.

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le vendredi 30 juin.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Transport scolaire

M. Éric Foster explique que les parents des villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Fossambault-sur-le-Lac ont reçu une lettre décrivant les problématiques liées au transport vers les écoles secondaires de Neufchâtel et de Roger-Comtois. Cette lettre précise que les élèves de ces villes ne pourront peut-être plus bénéficier du transport puisqu'elles ne correspondent pas aux écoles de bassin des secteurs mentionnés précédemment.

CÉ-2022-2023-46

M. Éric Pelletier propose que le président ou le vice-président du conseil d'établissement soit autorisé à transférer un courriel exprimant la problématique du transport scolaire au centre de services scolaire et au conseil de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin de proposer certaines pistes de solutions.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Création d'un fonds à destination spéciale

M. Martin Savard mentionne que l'argent amassé lors des campagnes de financement ne sera pas utilisé pour le projet de parcours d'hébertisme. Il faudrait donc retirer ce montant du budget de l'école et le mettre dans un fonds à destination spéciale afin qu'il demeure à la disposition de l'école dans les années futures pour la réalisation éventuelle d'un autre projet.

CÉ-2022-2023-47

M. Éric Foster propose l'ouverture d'un fonds à destination spéciale pour y déposer l'argent des campagnes de financement de 2022-2023.

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Projet éducatif 2019-2022

M. Martin Savard présente le document en titre. Il fait également sa reddition de compte suite à la 4^e et dernière année d'implantation officielle du projet éducatif.

13. À l'école, on bouge !

M. Martin Savard fait la reddition de compte concernant le projet en titre. Il mentionne que les membres du comité se sont réunis à quelques reprises afin de structurer une activité qui sera offerte aux enseignants au mois de mai. Les élèves seront alors invités à marcher ou à courir à l'extérieur de l'école dans le but de dépasser certains objectifs fixés par le comité. Il faut rappeler que le but de ce projet est de faire bouger les enfants plus de 60 minutes par jour.

14. Piste d'hébertisme

M. Éric Foster fait le suivi du projet qui avait été envisagé par le passé concernant la piste d'hébertisme à construire dans le bois. À la suite de différentes « recherches », ce projet ne pourra pas être réalisé. Il est maintenant projeté d'agrandir la cour d'école à l'endroit prévu pour ce parcours. D'autres projets pourront éventuellement être mis en place sur ce nouvel espace.

15. Parole aux représentantes du service de garde

Un article écrit par Marjorie Magnan paraîtra dans le Catherinois, dans le journal de Portneuf et possiblement dans le journal de Québec pour souligner la remise du chèque récolté grâce aux portes ouvertes de l'école.

16. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade mentionne que :

- La microbrasserie ouvrira ses portes d'ici la fin du mois de mai ;
- La boulangerie ouvrira dans ses nouveaux locaux au début du mois d'avril ;
- Le club de boxe offre des cours au Centre Anne-Hébert ;
- Les inscriptions aux loisirs pour la session « printemps-été 2023 » se déroulent actuellement ;
- L'école de conduite est officiellement ouverte ;
- Une nouvelle demande de subvention pour un aréna avec deck-hockey sera faite en fonction des annonces budgétaires du Gouvernement du Québec ;
- Des démarches sont en cours pour que les équipes de baseball junior puissent venir jouer sur le terrain de la ville nouvellement réaménagé.

17. Parole aux représentants du comité de parents

M. Éric Foster a assisté à la rencontre du comité de parents qui a eu lieu le mercredi 22 février 2023. Le résumé de la rencontre est placé en annexe de ce procès-verbal.

18. Parole au responsable de la trésorie

M. Éric Pelletier mentionne que le solde du budget du CÉ est toujours de 1 375, 96 \$.

19. Sujet divers


Aucun sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

20. Levée de l'assemblée


CÉ-2022-2023-48

Il est proposé par M^{me} Geneviève Gauthier-Ferland que la séance soit levée à 20 h 10.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard
Directeur



Geneviève Gauthier-Ferland
Présidente